



ETAR de BRETAGNE 2025

Pierrick LEPARC
Conseiller Technique Sportif FFTA
Tél : 02 99 53 28 45
LEPARCPierrick@aol.com



A l'instar du classement de l'ETAF, le Comité Régional de Bretagne de Tir à l'Arc souhaite identifier les meilleurs clubs formateurs en tir à l'extérieur aux distances internationales (TAE I).

Identification des clubs ETAR de Bretagne 2025

Afin d'identifier les clubs éligibles à l'**Ecole du Tir à l'Arc Régional de Bretagne** (ETAR de Bretagne) et proposant des conditions d'accueil, de formation et d'entraînement performantes, trois critères sont établis :

- Le nombre de jeunes archers en arc classique ayant une pratique compétitive :

4 jeunes archers des catégories

- **U11 poussins**
- **U13 benjamins,**
- **U15 minimes**
- **U18 cadets**
- **U21 juniors**

du même club (soit la possibilité de disposer à priori d'une équipe) doivent avoir participé à au moins 3 tirs olympique (TAE I) dans la saison,

- La performance à atteindre est de **540 points de moyenne** sur les **4 meilleurs archers** du club (Filles et Garçons confondus) soit 6480 points au total des 12 scores.

Pour l'établissement du classement, les scores pris en compte seront ceux réalisés **dans la saison, championnats de France inclus, soit le classement national de l'année.**

- La durée de fréquentation du club : Sur les 4 archers constituant le classement réalisé pour l'ETAR Bretagne, **un seul archer au maximum** ne pourra être comptabilisé dans ce classement s'il ne s'agit pas du club initial l'année précédente. Les autres archers devront obligatoirement être licenciés dans le club **l'année précédente** ou débiter dans celui-ci cette année.

Classement ETAR de Bretagne de la saison 2024

		nbr jeunes 3 scores TAE I.	nbr jeunes score ETARB	Total Pts	Aide
1	RENNES	18	15	3191	2 000 €
2	GUILERS	14	12	2822	2 000 €
3	TINTENIAC	7	6	2678	2 000 €
4	PLOURIN lès MORLAIX	3	3	1800	
5	DOMLOUP	11	3	1694	
6	DINAN	9	3	1511	
7	VANNES	2	2	1126	
8	LOGONNA-DAOULAS	4	2	1007	

Classement ETAR de Bretagne de la saison 2025

Les clubs ayant réalisé les minimas demandés par le CRBTA seront classés par ordre décroissant de la moyenne des 4 archers. En cas d'égalité, les clubs seront départagés par la meilleure moyenne individuelle. Les clubs n'ayant pas 4 archers avec les minimas demandés ne seront pas classés.

Aide aux clubs ETAR de Bretagne de la saison 2025

Une aide aux clubs ETAR de Bretagne (sous forme de bons d'achat de matériel) sera donnée par le CRBTA aux clubs pour leur permettre d'améliorer leur équipement et de rester compétitif au niveau national.

Cette aide est de 6000 euros et sera distribuée comme suit :

	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème
1 club	2 000,00 €							
2 clubs	2 000,00 €	2 000,00 €						
3 clubs	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €					
4 clubs	1 600,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 400,00 €				
5 clubs	1 500,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €	1 000,00 €	900,00 €			
6 clubs	1 400,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	850,00 €	750,00 €	600,00 €		
7 clubs	1 300,00 €	1 050,00 €	1 050,00 €	800,00 €	700,00 €	600,00 €	500,00 €	
8 clubs	1 250,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	750,00 €	650,00 €	550,00 €	450,00 €	350,00 €

ARCHERS de BRETAGNE

